

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

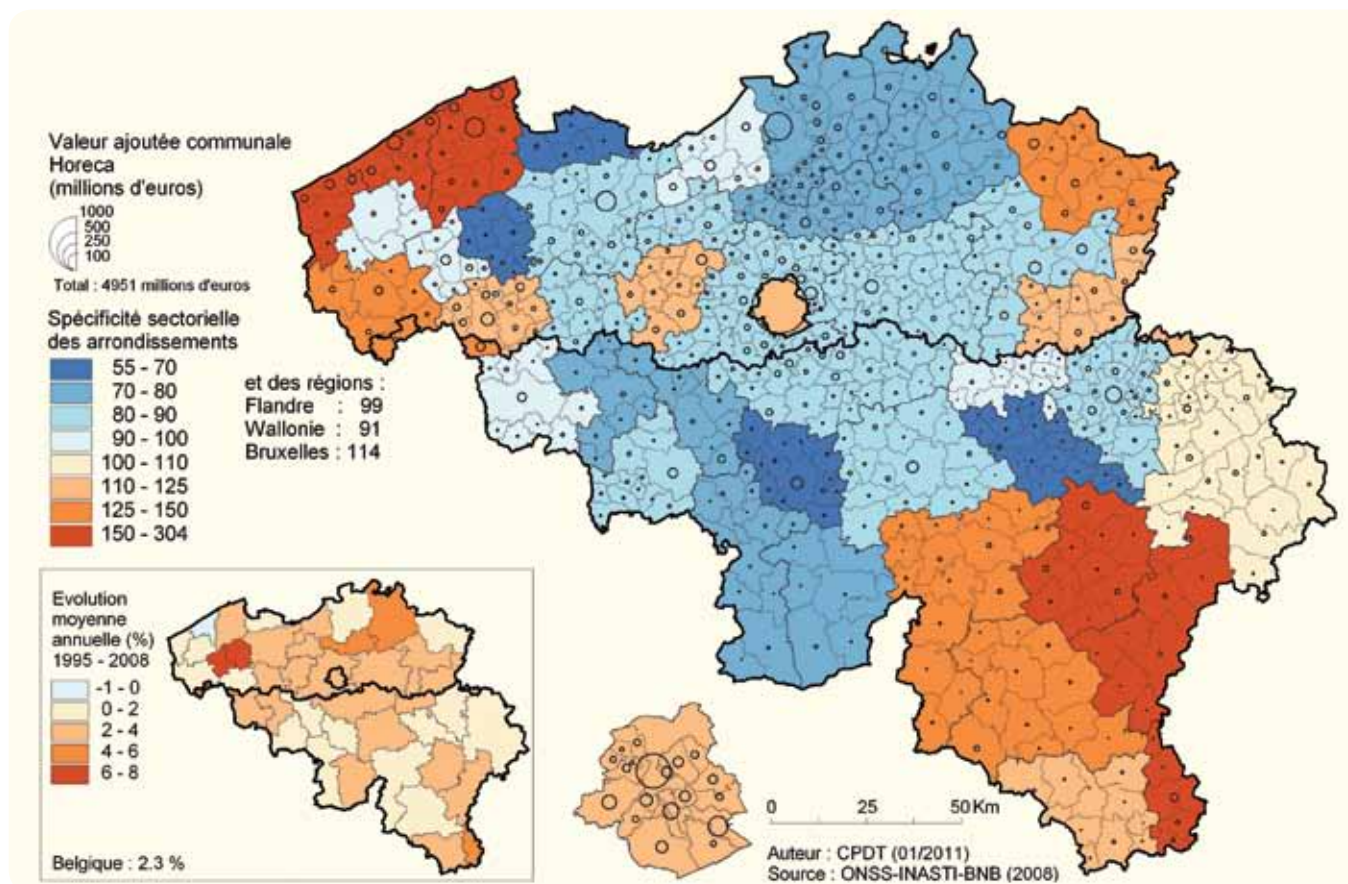
Le secteur de l'horeca représente 1,6 % de l'économie nationale en 2008.

Globalement les secteurs des services aux personnes (commerce de détail, horeca) ont une répartition très liée à la population. Au-delà de cet aspect, la géographie du secteur de l'horeca relève de deux logiques principales :

- sa répartition traduit la hiérarchie urbaine, les centres urbains desservant une population plus nombreuse que la leur. Ainsi, les principaux centres, particulièrement Bruxelles et dans une moindre mesure (...)

Valeur ajoutée du secteur de l'horeca en Belgique.

Valeur ajoutée du secteur de l'horeca en Belgique (2008).



Valeur ajoutée du secteur de l'horeca en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur de l'horeca représente 1,6 % de l'économie nationale en 2008.

Globalement les secteurs des services aux personnes (commerce de détail, horeca) ont une répartition très liée à la population. Au-delà de cet aspect, la géographie du secteur de l'horeca relève de deux logiques principales :

- sa répartition traduit la hiérarchie urbaine, les centres urbains desservant une population plus nombreuse que la leur. Ainsi, les principaux centres, particulièrement Bruxelles et dans une moindre mesure Anvers, ont un réseau d'hôtels et de restaurants très lié à leur fonction internationale.
- la seconde logique est liée au développement du tourisme, principalement le long de la côte et dans les

villes historiques (principalement Bruxelles, Bruges, Anvers et Gand) et, dans une moindre mesure, dans le sud-est du pays. Bien que plus marginal, le tourisme dans ces zones rurales peut avoir un poids important dans l'économie locale. Enfin dans le nord-est, le district de Maaseik a développé un tourisme rural plus massif, notamment dans les campings et les centres de vacances avec l'important développement d'un secteur de tourisme social.

Valeur ajoutée du secteur de l'horeca en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée

du secteur de l'horeca a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :
Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur de l'horeca :
1,6 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 4 951 millions d'euros
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 408 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 55
- Valeur maximum : 304

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 2,3 %
- Valeur minimum : -0,2 %
- Valeur maximum : 6,4 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vandermotten
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée communale
Horeca
(millions d'euros)



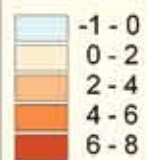
Total : 4951 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements

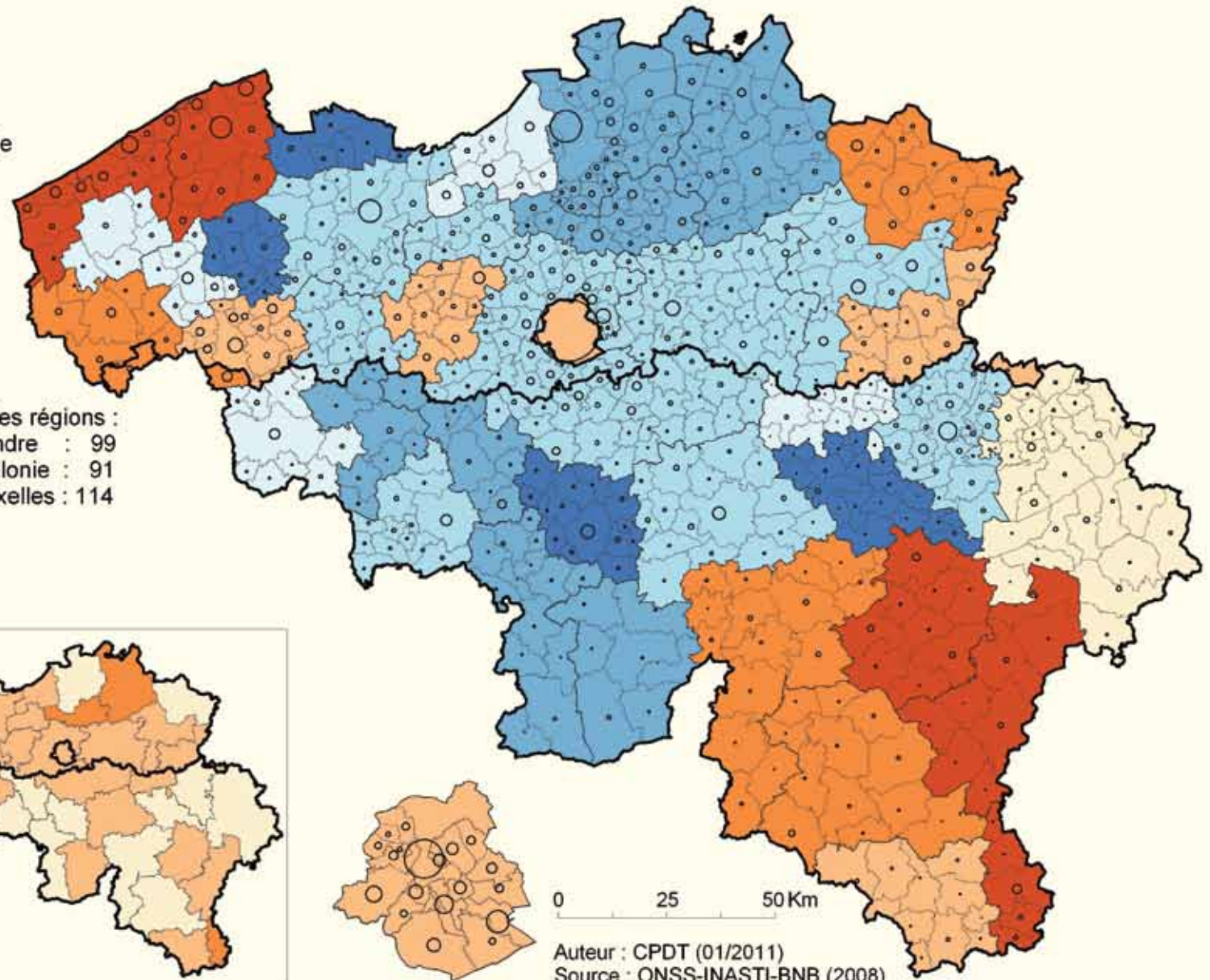


et des régions :
Flandre : 99
Wallonie : 91
Bruxelles : 114

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : 2.3 %



Auteur : CPDT (01/2011)
Source : ONSS-INASTI-BNB (2008)